



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,
DES STAGES ET DES BOURSES

Abidjan, le 18 MARS 2024

N° 15 /MAEIAIE/SG/DFCSB/SDSB/KKC/24

COMMUNIQUE

La République Islamique d'Iran offre des bourses d'études dans les domaines de la licence, de la maîtrise et du doctorat. Les conditions de candidatures sont les suivantes :

- Niveau Licence : être âgé de 22 ans maximum avec une moyenne générale annuelle de 14/20 ;
- Niveau Maîtrise : être âgé de 27 ans maximum avec une moyenne générale annuelle de 15/20 ;
- Niveau Doctorat général : être âgé de 22 ans maximum avec une moyenne générale annuelle de 16/20 ;
- Niveau Doctorat spécialisé : être âgé de 36 ans maximum avec une moyenne générale annuelle de 16/20.

Il est à noter qu'à la fin de l'apprentissage de la langue persane, les étudiants en médecine doivent obtenir au moins la moyenne de 17/20.

Les dossiers physiques des candidats éligibles devront être déposés à la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, **le plus tôt possible**.


Le Secrétaire Général Adjoint
Kapiélétién SORO
Kapiélétién SORO
Ambassadeur